



COMMUNE
DE
DEMI-QUARTIER
HAUTE-SAVOIE

**ARRETE MUNICIPAL DE PROROGATION D'UN
ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT
TEMPORAIREMENT LA CIRCULATION
SUR LE PONT D'OISE**

N° 2024 - 142

Le Maire de la Commune de DEMI-QUARTIER ;

Vu les articles L 2212-1, L2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles R 411-5, R 411-8, R 411-21-1 et R 411-26 du code de la route ;

Vu les articles 131-12 et 131-13, R610-3 et R 610- 5 du Code pénal ;

Vu les interventions successives des entreprises qui vont travailler sur la réhabilitation du pont d'Oise (dévoisement des réseaux et réfection du pont) ;

Vu l'arrêté de circulation temporaire n° 2024-66 du 14 août 2024 ;

Considérant qu'il convient de proroger cet arrêté afin de régler la circulation sur le pont d'Oise pour permettre la réalisation de ces travaux ;

Considérant qu'il appartient bien au Maire de le faire,

ARRETE :

Article 1^{er} :

Le présent arrêté proroge l'arrêté n°2024-66 jusqu'au 21 décembre 2024 inclus.

Article 2 :

Le reste de l'arrêté n°2024-66 du 14 août 2024 demeure sans changement.

Article 3 :

La présence du chantier sera signalée par des panneaux de signalisation réglementaires mis en place par les entreprises de part et d'autre du pont.

Article 4 :

Le présent arrêté sera affiché sur place par les services techniques de la Mairie de Demi-Quartier.

Article 5 :

Les infractions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément à la loi par la Gendarmerie et tout autre agent compétent.

Article 6 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Sous-préfecture, à la gendarmerie de Megève, aux services techniques de la commune, un exemplaire étant conservé en Mairie.

Fait à Demi-Quartier, le 12 décembre 2024.

Certifié exécutoire.

Publié électroniquement le 13/12/2024

Télétransmis Sous-préfecture le 13/12/2024


Le Maire,


Stéphane ALLARD

MAIRIE DE DEMI-QUARTIER

Mairie : 775 route d'Etraz - 74120 DEMI-QUARTIER - Téléphone 04 50 21 23 12

Email : contact@demi-quartier.fr - Site : www.demi-quartier.fr